

REGLEMENT DES COMPETITIONS VETERANS EN BRETAGNE

Le champ d'application

La présente circulaire a pour objet de définir les conditions de participation, les modalités d'engagement et le déroulement de l'ensemble des futures compétitions vétérans en Bretagne (départementales et régionales).

Participation

La participation aux compétitions est limitée dans les conditions décrites ci-après :

CATEGORIES D'AGE (pour la saison 2005/2006)

<i>Né après le 01/01/1966 et avant le 31/12/1970</i>	<i>VETERANS 1 (39 ans-35 ans)</i>
« <i>01/01/1961</i> « <i>31/12/1965</i>	<i>VETERANS 2 (44 ans-40 ans)</i>
« <i>01/01/1956</i> « <i>31/12/1960</i>	<i>VETERANS 3 (49 ans-45 ans)</i>
<i>Né avant le 01/01/1956</i>	<i>VETERANS 4 (50 ans et plus)</i>

Attention, les Vétérans 1 sont des licenciés seniors autorisés automatiquement à participer aux compétitions vétérans

LICENCES

Il existe trois types de licences pour les vétérans :

- *une licence vétéran non compétition. Elle ne nécessite pas la fourniture d'un certificat médical, mais ne permet pas au licencié de participer à une compétition quelle qu'elle soit*
- *une licence vétéran compétition. Elle nécessite un certificat médical de non contre indication à la pratique du badminton en compétition. Elle permet au licencié de participer aux compétitions vétérans uniquement*
- *une licence vétéran compétition avec surclassement vétéran autorisé. Elle nécessite un certificat médical vétéran autorisé validé par le Médecin de la Ligue. Elle permet au licencié de participer aux compétitions vétérans et seniors.*

Seuls peuvent être admis à participer aux compétitions fédérales vétérans, les joueurs (euses) régulièrement licenciés à la FFBA pour la saison en cours, et ne faisant l'objet d'aucune suspension pour les *compétitions* visées et en règle avec *leur* certificat médical de non contre indication à la pratique du badminton en compétition.

CERTIFICAT MEDICAL DE VETERAN AUTORISE

Le certificat médical annuel de vétéran autorisé (formule médical 2004/3) est téléchargeable sur le site www.ffba.org dans la rubrique médicale. Toutes les rubriques devront être renseignées, tous les résultats chiffrés portés (si vous avez un centre médico sportif dans votre commune, contactez les cela sera gratuit)

Ce certificat est exigé pour les hommes et les femmes détenteur d'une licence autorisant la compétition, appartenant aux catégories V2-V3-V4 désirant participer à des compétitions

officielles dans la catégorie SENIORS qu'il s'agisse de compétitions individuelles ou par équipes. Le vétérán autorisé peut s'inscrire dans tous les tableaux, seniors et vétérans. ***La validité des certificats de vétérán autorisé est d'une saison, bien que certains des examens peuvent n'être demandés que tous les trois ans.***

REGLEMENTATION ANTIDOPAGE

L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à ***l'intégrité*** physique et psychique de l'athlète est prohibée, ***en application de la réglementation fédérale disciplinaire antidopage.***

Pour tout autres points de règlements se référer aux conditions des compétitions seniors.

<p style="text-align: center;">ORGANISATION DES COMPETITIONS VETERANS EN BRETAGNE</p>
--

Plusieurs types de compétitions peuvent être envisagées à l'initiative des clubs organisateurs, sous différentes formes, et rester modulables suivant les nombres de participants.

- Tournois individuels en simple et (ou) doubles en NC et CLASSE
- Tournois jumelés avec une compétition jeunes
- Tournois vétérans par équipes
- ***Championnats par équipes vétérans***
- Les championnats de Bretagne en simple et doubles
- ***Le Championnat de France Vétérans***

Les futures compétitions doivent rester modulables si certains tableaux ne sont pas complets dans chaque catégories (V1.V2.V3.V4) en veillant à ne pas mélanger des compétiteurs (trices) V4 avec les V1 et V2 ou V3 avec les V1. ***Ainsi, l'organisation de tableaux fusionnés V1/V2 ou V3/V4 est possible.***

Le but est de promouvoir et de régulariser des compétitions vétérans en Bretagne dans un état d'esprit de convivialité mais aussi de compétition, tel qu'ils étaient au tout début des premiers tournois bretons. ***L'objectif est également de mettre en place une équipe de Bretagne vétérans dynamique, conviviale, soudée et performante afin de participer aux Championnats de France Vétérans.***

Un recensement et une liste de joueurs (euses) par clubs ont été effectués à la fin de la saison 2004/2005, ces informations restent a la disponibilité des clubs désirant s'investir dans l'organisation de tournois vétérans en 2005/2006

-A la Ligue de Bretagne de Badminton
6 rue Abbé Henri Grégoire
35200 RENNES
TEL : 02.99.26.36.56
Ligue.bret.badminton@wanadoo.fr

-Yvon Leon
3 rue Stéphane Mallarmé
29200 BREST
TEL : 02.98.05.57.35
Yvon.leon@wanadoo.fr

Voici le résultat de ce recensement :

	HOMMES	FEMMES
V1 :	425 joueurs	231 joueuses
V2 :	241 «	163 «
V3 :	106 «	54 «
V4 :	58 «	28 «
TOTAL	<hr/> 830 joueurs	<hr/> 476 joueuses

Motivant, n'est-ce pas, ceci n'est qu'un début de projet, alors n'hésitez pas à proposer vos suggestions.